

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **40 (1904)**

Heft 12

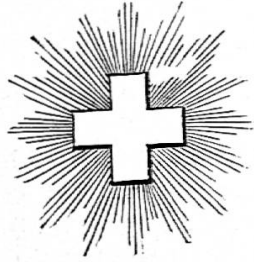
PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Enseignement religieux.* — *Les constructions scolaires en Suisse.* — *Chronique scolaire : Hygiène scolaire, Vaud, Neuchâtel, Bâle-Ville, Norvège, France, Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Travaux manuels à l'École normale de Lausanne.* — *Composition.* — *Dictée.* — *Page choisie : Au bord du Rhône.*

Les articles signés paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Sous ce titre, un de nos journaux annonçait dernièrement que le 4 octobre dernier l'*Association de la Libre Pensée vaudoise* avait tenu son assemblée générale au café Ruchet, à Lausanne. Reprenant les conclusions proposées par M. Carrara, professeur, dans une récente conférence, l'Association avait résolu, écrivait-on, de demander à la commission chargée d'élaborer l'avant-projet de revision de la loi scolaire du canton de Vaud, la suppression de tout enseignement religieux dans les écoles primaires et normales du canton.

La dite Association ne semble pas avoir trouvé beaucoup d'écho dans le corps enseignant vaudois, car il vient, dans sa grande majorité, de se prononcer pour le maintien de l'enseignement religieux dans nos écoles. Il faut l'en féliciter, puisque, d'une part, l'enseignement religieux est, à tout le moins, l'histoire de la pensée religieuse depuis les temps les plus anciens, les plus reculés, préhistoriques, et, d'autre part, pour le cœur pieux, une révélation divine et miséricordieuse. Nous l'en félicitons encore, en nous mettant simplement au point de vue sociologique, que l'*Association de la Libre Pensée vaudoise* voudra certainement me concéder.

A l'heure qu'il est, les questions sociales sont tellement à l'ordre du jour que l'instituteur faisant œuvre d'éducation ne peut les ignorer tout à fait. Grâce à l'enseignement religieux, il pourra les introduire jusqu'à un certain point dans le cadre exigü des études de notre jeunesse, de la manière la plus heureuse, et, je crois, la

plus féconde, sans surcharge nouvelle du programme. Déjà « Notre Père » dit avec attention, établit dans la classe une sorte de fraternité allant du riche au pauvre, du fort au faible. Dès lors, l'instituteur peut en appeler à cette fraternité, d'autant plus qu'elle a la sanction de l'Être suprême, dirai-je, si l'*Association* me permet de me servir du vocabulaire de la Révolution.

Dans l'étude du texte biblique, que l'on voudrait proscrire, ce beau mot de *père* se retrouvera à chaque pas; il s'imposera évidemment peu à peu à l'attention de l'élève; il se peut même qu'il se grave dans sa pensée et dans son cœur pour la vie. Ce sera ainsi un fervent de cette fraternité si peu naturelle au cœur de l'homme, qui est plutôt égoïste. Voilà donc un grain de semence qui peut germer un jour et produire de bons fruits, quelque part, dans la famille d'abord, dans la commune, dans la société. Qui oserait de nos jours mépriser les *infiniment petits* ?

La fraternité est à la base de toutes les améliorations sociales, dit-on. A cet égard, l'importance, la portée des enseignements bibliques est évidente, elle est incontestable. L'*Association de la Libre Pensée vaudoise* oserait-elle le nier ? Dans leur brièveté, ils touchent même à l'éloquence. « Nul ne vit pour soi-même », — « Celui qui aime le prochain a accompli la loi », — « Aimons-nous les uns les autres ». — Si nous savions nous inspirer de ces paroles si simples, nous vivrions dans le monde de la justice, de l'équité; ce serait la paix et le bonheur sur la terre. Connaissez-vous le chapitre XIII de la 1^{re} épître aux Corinthiens, le chapitre de la charité ? Y a-t-il un code de fraternité plus complet et mieux rédigé ?

Quel axiome mettrons-nous à la base de toutes les réformes sociales, lequel trouvons-nous à l'origine de toutes celles qui ont déjà été réalisées ? Sans nul doute, le voici : « Portez les fardeaux les uns des autres ». Voyons ! Marx, Lassalle et tous les socialistes les plus purs ne sont-ils pas là-dedans ?

Selon la conviction de tout le monde, les riches ont de grandes obligations à remplir. Ecoutez le texte qu'on voudrait éliminer de l'enseignement : « Recommande aux riches de ce monde de faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, donnants, généreux. » Il ne manque pas de ces riches-là, dans notre pays. Il y en a d'autres à qui s'adressent alors ces paroles. « Il crie le salaire dont vous avez frustré vos ouvriers. Vous avez vécu sur la terre dans les délices et dans les festins. » Le texte biblique impose même le tact aux riches : « Voulez-vous faire un affront à ceux qui n'ont pas ? ». Ici, les enfants des familles riches pourront toucher du doigt la grande mission qu'ils auront un jour à remplir au nom de la fraternité, s'ils veulent être de bons riches sachant trouver de pauvres Lazares autour d'eux, ou voulant être des Mécènes pour leurs concitoyens ». « Dieu aime celui qui donne gaîment », dit l'apôtre à titre d'encouragement. Que j'aimerais pour mon compte enseigner de telles choses !

Les élèves pauvres peuvent aussi, par l'étude des textes bibliques,

faire leur éducation pour le rôle qu'ils auront à jouer dans le développement de notre économie sociale. Ils seront, au moins pour commencer, domestiques, ouvriers. Dans l'enseignement religieux donné à l'école, ils entendront raconter d'un subalterne : « Son maître ne revoyait rien de tout ce qu'il avait en main ». C'est une louange qui provient d'un autre principe : « Obéissez à ceux qui sont vos maîtres dans la droiture de votre cœur, non pas seulement quand ils ont l'œil sur vous. Servez-les avec affection. » Les textes bibliques sont très complets, c'est pourquoi les maîtres ont aussi leur tour : « Interdisez-vous la menace ».

Parlerai-je de la signification des textes sacrés pour la vie de famille ? Enfants, nous en avons tous été frappés. On sait, d'autre part, combien la sagesse biblique recommande aux parents de veiller énergiquement à l'éducation de leurs enfants. Et ce sont des choses qui s'enseignent aujourd'hui et qu'on voudrait supprimer demain ! Les instituteurs se sont effrayés à l'idée de voir l'école obligée de renoncer à un enseignement d'une telle portée, eux qui, tout en instruisant, se vouent avec tant de sollicitude à l'éducation morale de leurs élèves.

Ce n'est, certes, pas un moment banal, quand l'instituteur voit ses élèves quitter l'école : c'est une volée qui prend son essor. Peut-il leur faire une plus belle recommandation que celle-ci, empruntée à l'épître aux Philippiens : « Que toutes les choses qui sont véritables, toutes celles qui sont respectables, toutes celles qui sont justes, toutes celles qui sont pures, toutes celles qui sont aimables, toutes celles qui sont bienséantes, tout ce qui est vertueux et digne de louanges, soient l'objet de vos pensées. » Il leur propose ainsi en peu de mots un programme. A eux de le suivre, mais lui ne pouvait faire mieux que de leur donner une telle devise pour règle de leur vie. *L'Association* voudrait donc ôter à l'école l'enseignement religieux, qui permet d'inculquer de tels principes à la jeunesse ! Heureusement qu'elle n'a guère de chance d'y réussir.

H. QUAYZIN.

PENSÉE.

Les sciences de la matière nous obligent à admettre qu'il y a beaucoup de choses qui ne sont ni palpables, ni audibles, ni visibles, qui n'en existent pas moins et qui exercent leur action dans l'univers.

D^r H. DUFOUR.

Pensées de Louis Pasteur.

(Tirées de « *La Vie de Louis Pasteur* », par H. Vallery-Radot, et communiquées à l'« *Educateur* » par M. Möckli, instituteur à Neuveville.)

Les gens les plus heureux qu'il y ait au monde sont ceux qui font le plus de bien.

Tout homme convaincu est un apôtre.

C'est beaucoup que de vouloir ; car l'action, le travail suit toujours la volonté, et, presque toujours aussi, le travail a pour compagnon le succès. Ces trois choses : la volonté, le travail, le succès, se partagent toute l'existence humaine. La volonté ouvre la porte aux carrières brillantes et heureuses ; le travail la franchit et une fois arrivé au terme du voyage, le succès vient couronner l'œuvre.

Les constructions scolaires en Suisse.

M. Henri Baudin, architecte à Genève, vient de donner une conférence sur les *Constructions scolaires en Suisse*, illustrée de projections lumineuses. Nous la résumons ci-après :

Le sujet se trouve toujours d'actualité ; on dépense des millions pour la construction d'écoles de toute nature, et il y a lieu de penser que l'on en dépensera encore davantage ; la question mérite donc d'être étudiée, non seulement au point de vue du contribuable, mais à celui du père de famille qui veut que ses enfants soient placés dans les meilleures conditions d'hygiène. Et encore au point de vue artistique pour le bâtiment d'école en lui-même et pour sa part dans l'embellissement de la ville qui le contient. Pourquoi les nombreuses écoles d'une grande ville ne concourraient-elles pas à son importance artistique comme les cathédrales et les hôtels-de-ville d'autrefois ? On cherche beaucoup une architecture nouvelle ; l'école, comme la gare, offre des besoins nouveaux à satisfaire, partant des formes nouvelles à créer.

Au XVIII^e siècle encore, l'éducation physique et la santé des enfants sont laissés au hasard ; le signal d'une évolution est donné à Genève par la publication de l'*Emile* de J.-J. Rousseau ; les applications pratiques commencent beaucoup plus tard — le premier règlement sur les constructions scolaires a paru en Suisse en 1852 (Schaffhouse) ; aujourd'hui, nous en avons une douzaine ; il serait désirable que ces divers règlements soient unifiés.

Le Suisse dépense actuellement pour l'instruction publique 15 fr. par tête d'habitant, la France 6, l'Italie 4 ; malgré notre rang honorable, il reste encore beaucoup à faire ; un grand nombre de classes sont insuffisantes comme cube d'air et d'éclairage. Dans le canton du Valais, par exemple, il n'est pas rare de trouver des classes de 13 mètres carrés pour 27 élèves et de 2 mètres de hauteur, et à Soleure, des classes de 80 élèves au lieu de 36 à 40 qui est la normale.

Pour les classes modernes, on doit exiger un éclairage latéral donné par des ouvertures variant du tiers au sixième de la surface du plancher et touchant les plafonds. Pour le chauffage, l'eau chaude ou la vapeur avec introduction d'air aux radiateurs et cheminées de ventilation.

Les escaliers doivent être doux et spacieux, et même remplacés par des rampes dans les écoles enfantines, les dégagements des W. C., traités avec ampleur et abondance de lumière et d'air.

Des accessoires, tels que cuisines scolaires, douches, etc., complètent les installations modernes des écoles.

Des procédés nouveaux de construction, tels que le ciment armé, les linoléums pour planchers, les peintures antiseptiques assurent le maximum de sécurité et d'hygiène ; avec ces éléments et ce programme, l'école n'est plus rébarbative et doit présenter un aspect engageant et heureux.

Les classes, avec une belle lumière, des murs d'une teinte gaie et reposante, même avec frises décoratives, meublées suivant les perfectionnements exigés par l'hygiène, mettent les élèves dans des conditions de travail infiniment supérieures. Cette question est très importante, puisque nous avons en Suisse 470 000 écoliers pour les écoles primaires et que la durée de l'enseignement obligatoire varie chez nous de 5 à 10 000 heures.

M. Baudin exprime l'espoir que les sacrifices consentis augmenteront la puissance intellectuelle de notre pays et serviront à l'évolution des réformes politiques, économiques et sociales qui permettront au XX^e siècle (ce siècle de l'instruction populaire) de marquer en Suisse une glorieuse étape dans les annales du progrès, du bien-être et du bonheur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

***** Exposition d'hygiène scolaire.** — Au mois de juin prochain aura lieu à Berne une exposition d'hygiène scolaire organisée par la Société suisse d'hygiène scolaire. Tous les exposants suisses sont invités à y participer.

Les objets admis à cette exposition sont : les plans pour constructions scolaires, les appareils de chauffage, d'éclairage, de ventilation et de bains à l'usage des écoles, les manuels pour l'enseignement de l'hygiène, les vêtements d'écoliers, les ouvrages littéraires ayant trait à l'hygiène scolaire, etc., etc.

Les personnes désireuses d'exposer peuvent s'inscrire jusqu'au 15 mai. L'ouverture de l'exposition aura lieu vers le milieu du mois de juin.

VAUD. — Musée scolaire cantonal. — Nous croyons utile d'attirer ici l'attention du personnel enseignant sur l'annonce du numéro de l'*Educateur* de samedi dernier. Elle peut être considérée comme le point de départ d'un service spécial analogue à celui qui existe déjà chez nos voisins et destiné à mettre à la portée du personnel enseignant ou des autorités scolaires, des vues et même des appareils pour projections. Les collections suivantes peuvent déjà être mises en circulation :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| 1. Travaux de percement du Simplon. | 5. Engadine. |
| 2. Zermatt. | 6. Monuments de la Suisse. |
| 3. Oberland bernois. | 7. Palestine. |
| 4. Autour du lac des Quatre-Cantons. | 8. Au fond des mines. |

Un instituteur qui a déjà eu une de ces collections pour une récapitulation mensuelle sur la géographie des cantons primitifs, nous a écrit :

« Cette série est très belle et très propre à illustrer les leçons, grâce au bon goût avec lequel les vues ont été choisies. Je crois qu'il y a là un nouveau moyen d'intéresser nos enfants à la géographie et de leur apprendre à aimer notre belle patrie. »

L. HENCHOZ.

NEUCHÂTEL. — Le Code scolaire vient de nous arriver en édition révisée et sous le titre : *Loi sur l'instruction publique*.

Pourquoi ce changement de dénomination ?

— Nous ne le savons et ne perdrons pas une heure, ni une minute à en chercher la raison. Peu nous importe l'écriteau, l'enveloppe, le contenant, mais oui bien le contenu, et c'est sur ce dernier que nous voulons jeter un rapide coup d'œil pour signaler à l'attention des lecteurs de l'*Educateur* les principes nouveaux posés par cette loi et ce que nous en pensons.

ART. 6, 2^{me} alinéa : *Toute personne âgée de 20 ans peut faire partie des autorités scolaires.*

Décidément, le féminisme fait de rapides progrès dans le canton de Neuchâtel. Nombre de paroisses de l'Eglise indépendante viennent d'accorder à la femme le droit de vote, mais voici mieux : éligibilité en matière d'autorités scolaires.

Et pourquoi pas ? La mère, souvent plus que le père, s'intéresse à l'éducation de ses enfants, pourquoi donc ne prendrait-elle pas une part plus grande à tout ce qui concerne la direction et l'administration des écoles en général et plus spécialement des classes de filles ?

ART. 16. — *Nul ne peut être nommé définitivement à une fonction de l'enseignement public, s'il n'est âgé d'au moins 20 ans.*

Le mot « définitivement » laisse sous-entendre qu'un instituteur ou une institutrice pourra cependant entrer en fonctions avant 20 ans, mais sa nomination ne sera, dans ce cas, que provisoire et ne deviendra définitive qu'à la majorité du titulaire.

ART. 21. — *Le Conseil d'Etat ou les autorités scolaires communales peuvent*

résilier, moyennant un avertissement de six mois, le contrat des fonctionnaires dont la nomination leur appartient.

Le Conseil d'Etat ou les autorités communales : celles-ci ont donc même compétence que celui-là et si elles usent de leur droit de résiliation, le recours au Conseil d'Etat n'est même pas réservé.

Nous remarquons ici, comme en maints autres endroits, la nouvelle tendance de renforcer l'autonomie des commissions scolaires aux dépens de l'autorité du Conseil d'Etat et nous le regrettons vivement pour tous les fonctionnaires de l'enseignement public. Il y a là, pour eux, danger d'instabilité, non pas peut-être pour ceux de la ville ; là, en effet, le nombre de 20, 30 ou 40 membres dont se compose la Commission scolaire empêche les cabales étroites, mesquines, personnelles ; mais à la campagne, mais dans le petit village, là où la Commission scolaire peut n'être plus composée que de trois membres, la défense même des intérêts bien compris de l'école peut faire naître un conflit entre instituteur et commission scolaire, et alors ce peut être, dans le cas le plus fâcheux, la résiliation du contrat sans recours. Cela ne contribuera pas à donner à l'instituteur sa stabilité et l'indépendance relative dont l'école et lui ont besoin.

(A suivre).

HINTENLANG.

*** L'Éducateur enregistre avec un profond chagrin la mort prématurée de son collaborateur et ami, M. Alfred Thiébaud, instituteur au Locle, président de la *Société pédagogique neuchâteloise*, vice-président de la *Société pédagogique de la Suisse romande*. Nous reviendrons sur la carrière si bien remplie de ce modeste, intelligent et vaillant pionnier de l'école du peuple.

BALE-VILLE. — L'échelle des traitements vient d'être modifiée comme suit : Les augmentations pour années de services sont maintenues au taux ancien, soit 400 francs après 10 ans de services et 500 francs après 15 ans. La loi scolaire bâloise rétribue les maîtres sur la base de l'heure hebdomadaire. Le maximum des heures hebdomadaires est, pour l'instituteur, de 32 dans les petites classes, de 30 dans les classes moyennes et de 28 dans les classes supérieures. Ces leçons sont payées à raison de 100-130 fr. l'heure hebdomadaire, de 120-160 et de 180-250 pour les classes supérieures. Le traitement des directeurs et des inspecteurs est porté de 6000 à 6000-7000 francs.

Pour les institutrices, les normes sont les suivantes : I. 80 à 100 francs, II. 100-130 et III. 120-150 francs.

NORVÈGE. — Au budget de l'instruction publique figure une somme de 676,430 couronnes pour l'éducation des enfants faibles d'esprit ou dégénérés.

FRANCE. — Toujours bien renseignés certains journaux de nos amis d'outre-Jura ! On lit dans le *Signal*, de Paris, du 4 mars 1904, ce qui suit :

Nouvelles de Suisse. — Les délégués de la Société pédagogique vaudoise ont décidé de demander au département de l'instruction publique de bien vouloir mettre à l'étude des conférences de cercles — si celles-ci sont rétablies — et des conférences de district la question de l'enseignement anticlérical ¹ !

*** L'éducation physique à l'Exposition de Saint-Louis. — Plusieurs députés viennent de déposer un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit de 30 000 francs destiné à l'envoi des délégués des sociétés de gymnastique, de tir, et de jeux athlétiques à l'exposition de Saint-Louis, en vue de participer aux concours d'exercices physiques qui y seront organisés. Les Universités américaines avaient consacré, en 1900, une somme considérable à l'envoi de champions aux concours analogues organisés à Paris.

ALLEMAGNE. — Jeunes criminels. — Le nombre des jeunes criminels, c'est-à-dire des personnes au-dessous de 18 ans condamnées pour crimes et délits

¹ Il s'agit, comme on sait, de l'enseignement antialcoolique.

divers, s'accroît d'une façon inquiétante. Dans les trois dernières années, il a augmenté de 3500 dans tout l'empire. Alors que le total des condamnés n'était que de 47 476 en 1899, il était de 48 629 en 1900, de 49 528 en 1901, et de 50 966 en 1902.

*** **Les illettrés en Prusse.** — Sur 150 245 recrues incorporées dans l'armée prussienne en 1902, on ne relève que 71 illettrés, soit une proportion de 0,4 ‰. Il y a vingt ans, cette proportion était encore de 2,04. Les provinces de Poméranie, de Schleswig-Holstein, de Hanovre, de Westphalie et de Hesse-Nassau ne comptent plus un seul illettré. Berlin, malgré les difficultés inhérentes à l'organisme scolaire d'une aussi grande ville, n'a donné que deux soldats dépourvus de toute instruction. Ces chiffres disent éloquemment l'excellence des résultats obtenus par une stricte application de la loi sur l'obligation scolaire.

*** Le gouvernement du « pays de l'Empire » propose de porter le traitement des instituteurs de 900-1600 m. à 1100-2000 m.

*** **Hygiène des dents.** — Strasbourg et Darmstadt viennent d'ouvrir des cliniques dentaires où les écoliers recevront des soins gratuits. Les autorités locales de Berlin proposent d'instituer des dentistes scolaires, nommés et payés par la ville.

BIBLIOGRAPHIE

— La maison O. Eichenberger, à Genève, vient d'éditer un certain nombre de nouveautés musicales, parmi lesquelles se trouvent trois chœurs d'hommes et cinq chœurs ou duos à voix égales.

Au nombre des premiers, *Petits oiseaux*, de A. Thybaud, est une bonne composition musicale; exécutée avec sentiment et bien nuancée, elle produit un bel effet. Ce morceau sera un excellent choix pour quatuor.

Le printemps, du même auteur, est un charmant chœur. La 3^e partie : « Salut saison d'amour » avec mouvement plus rapide fait une bonne impression.

Sur les Sommets, de L. Hämmerli, d'une exécution facile, sera sûrement très goûté.

Parmi les duos de M. le professeur Kling,

Marche fleurie, est une composition très gracieuse et entraînant. Exécutée à Genève par 600 élèves de l'École secondaire, cette marche a été accueillie avec enthousiasme. Il existe une partition pour piano seul.

Au Jura, est un duo relativement court, mais quels beaux sentiments dans ces deux pages de musique s'adaptant d'une façon irréprochable à la poésie de M. A. Roulier ! Il en est de même du *Léman*, d'une exécution un peu plus difficile, mais qui est également charmant.

A signaler encore 2 autres duos : *Semailles* et *Départ pour la montagne*, deux jolies compositions qui tiennent bien leur place à côté des premiers. C. F.

Georges Darlonne. L'École de la Vie, par Léon Randin, Lausanne : Th. Sack, Editeur (B. Benda, succ.)

Ce roman a déjà reçu un accueil très empressé de la part du public de la Suisse française. Il nous présente d'abord un petit paysan qui, bien que de santé délicate, est placé « en louage » par des parents peu aisés. Travaillant chez des maîtres très durs, un accident lui arrive; et, pendant sa longue convalescence, il dit beaucoup et se laisse peu à peu gagner par l'amour des Belles-Lettres. Un jour, il s'aperçoit qu'il est réellement poète, et, grâce à l'appui d'une famille riche, il peut faire paraître son premier volume de vers. Après diverses aventures, qui ne manquent pas de pittoresque, il se sent, comme tant d'autres, fasciné par l'image de Paris et il part pour la Grand'ville, la bourse à peu près vide, mais le cœur plein d'illusions. Là, notre « pays » éprouve de cruels déboires;

c'est bien pour lui l'*Ecole de la vie*. Il revient alors en Suisse et, après une série d'événements tour à tour tragiques et romanesques, il se consacre à Dieu et à l'Humanité : il devient pasteur et directeur d'orphelinat.

Le livre de M. Randin peut être mis entre toutes les mains, il est intéressant et très moral. Nous ne pouvons que lui souhaiter beaucoup de succès, car c'est là un heureux début.

P.-E. M.

Seule au monde, par Anna Sorel. — Lausanne, H. Mignot, éditeur. — Paris, librairie Fischbacher.

C'est l'histoire d'une jeune fille très chrétienne que rien ne peut détourner du devoir le plus absolu. Forcée, à la suite de revers de fortune, de gagner sa vie, Marie Stelljern, dont la beauté, les talents et les vertus font une personne un peu trop accomplie, se trouve placée comme institutrice ou dame de compagnie en Angleterre, dans un milieu où ses brillantes qualités ne manquent pas de la faire remarquer et rechercher, tandis que sa condition et la profession de ses idées religieuses l'exposent à bien des humiliations. Mais, forte de ses croyances et possédée avant tout du désir de les faire partager à ceux qui l'entourent, elle se montre toujours calme, patiente et résignée ; sa foi est si grande qu'elle ne craint pas de sacrifier au devoir un avenir plein des plus belles promesses.

Ce livre est un joli roman, surtout très moral, que l'on peut mettre entre les mains de toutes les jeunes filles.

E. W.

Nouveau cours de langue française, par E. Rotgès, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, librairie classique, Belin frères.

C'est avec une vraie jouissance que nous avons parcouru ce nouveau Cours illustré de langue française. On s'aperçoit d'emblée que l'auteur est un homme d'école qui comprend la jeunesse et qui sait mettre l'enseignement à la portée des enfants de tous les âges.

Clarté, concision, précision, telles sont les qualités qui distinguent ce précieux auxiliaire renfermant non seulement des règles de grammaire aussi simples que possible, mais des exercices nombreux et variés de vocabulaire, de rédaction et de récitation, choisis avec un réel talent pédagogique et destinés à rendre attrayante l'étude, souvent si aride et si infructueuse de notre belle langue. Les illustrations contribueront certainement aussi au succès de ce nouvel ouvrage.

Le premier cours (préparatoire) pourrait être employé chez nous dans le degré inférieur (7 à 9 ans) ; le deuxième cours (élémentaire) dans le degré moyen (9 à 11 ans), et le troisième (moyen et supérieur) dans nos classes du degré supérieur.

Nous recommandons chaleureusement cet ouvrage à tous nos collègues de l'enseignement primaire.

L^s RUSILLON.

Pernette, nouvelle vaudoise, par Edouard Rod. — Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

Sur les pentes du Jura, dans une riche localité, à la frontière neuchâteloise, se déroulent les péripéties de ce rapide tableau de mœurs villageoises. Grâce au grand talent de l'auteur, à sa facilité remarquable de peindre en quelques traits énergiques et justes ses divers personnages, *Pernette* se lit avec plaisir, lors bien même que l'on a la conviction que nos paysans valent mieux que ceux de Rod. Ah ! quel beau roman nous aurons, quand notre éminent concitoyen mettra en scène un peu moins les défauts de nos campagnards et un peu plus leurs si nombreuses qualités !

L. et J. MAGNIN.

Publications nouvelles : *L'éducation fondée sur la science*, par C.-A. Laisant. Préface d'Alfred Naquet, Paris 1904.

Annuaire statistique de la Suisse. Douzième année. Berne, Stämpfli et Cie.

PARTIE PRATIQUE

Travaux manuels à l'École normale de Lausanne.

Un cours de cartonnage est donné aux élèves garçons de 1^{re} année, à l'École normale de Lausanne. Il prend deux heures par semaine ; la classe est divisée en deux sections, dont le nombre des élèves varie de 15 à 20. Le programme est basé sur l'étude des solides géométriques, avec application à la construction d'objets usuels ; il se termine par des exercices de reliure simple qui ont été introduits dans l'intention d'apprendre au futur instituteur comment sont faits les manuels dont il devra surveiller la bonne conservation, et de lui permettre de maintenir en ordre sa modeste bibliothèque personnelle. Les deux planches d'illustration du présent numéro montrent quels exercices servent à réaliser ce programme et dans quel ordre ils sont présentés aux élèves.

Les difficultés techniques sont abordées d'une façon aussi graduée que possible. Chaque objet en renferme une nouvelle, de sorte qu'à la fin de l'année l'élève a appris un nombre considérable de procédés. Les trois premiers exercices servent à l'étude des éléments : façon de tenir les outils et de s'en servir, couper à l'équerre bien droit et d'aplomb, obtenir une figure de dimensions données, couvrir un carton d'une feuille de papier et le border au moyen de bandelettes.

Le premier solide étudié est le cube ; les faces en sont couvertes de collages : damier au centimètre carré, triangles formés par les diagonales, carrés déterminés par deux axes perpendiculaires, cercle tangent aux côtés, couronne, carré d'angle. Ce sont des exercices de démonstration par l'aspect destinés à donner à l'élève l'idée de tirer parti, plus tard, de ces travaux élémentaires pour l'enseignement. Comme application de la forme, une tirelire.

Le parallépipède qui vient ensuite et que l'on voit autour de soi en tant d'aspect divers, en donne plusieurs : portefeuille, boîtes à minéraux, papeterie, boîte à cartes postales.

Le prisme n'est pas fermé, afin qu'on puisse, en transvasant du sable sec à l'aide de la pyramide construite du reste à cette intention, montrer que le volume d'une pyramide est égal au tiers du prisme ayant même base et même hauteur. Une démonstration toute semblable est faite au moyen du cylindre et du cône. La boîte hexagonale, qui sert d'application au prisme, est faite à gorge.

Le cylindre est le litre pour mesurer les huiles et alcools ; comme le rond de serviette, il est fait d'un carton mince, enroulé deux fois.

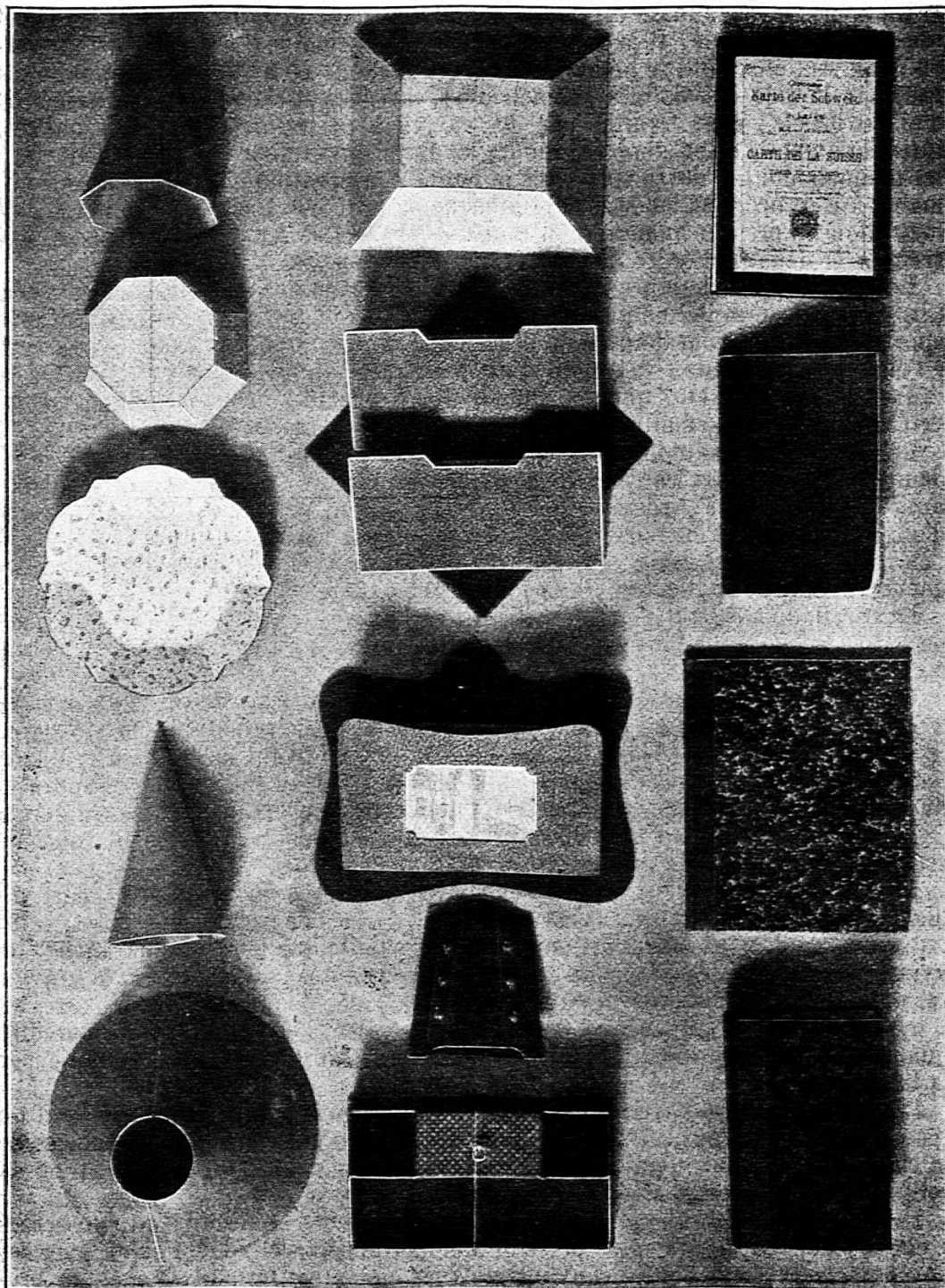
Le petit appareil qui est placé au-dessus est destiné à montrer le rapport du diamètre à la circonférence ; il est formé de 3 cercles de carton superposés, celui du milieu est à peine en retrait pour que la ficelle puisse tenir sur la tranche. La pyramide peut être placée sur un tronc construit exprès ; avec le tas de gravier est donnée une décomposition en un parallépipède, 4 prismes triangulaires et 4 pyramides d'angle permettant d'évaluer exactement l'erreur en moins commise quand on calcule le volume du tas en faisant le produit d'une base moyenne par la hauteur.

Les derniers exercices de cartonnage, porte-journaux et écritoire, servent de récapitulation. Ils sont suivis du collage sur toile d'une carte, du brochage de la collection annuelle d'un petit journal, du cartonnage d'un cahier et de la reliure d'un volume cousu sur chevillères.

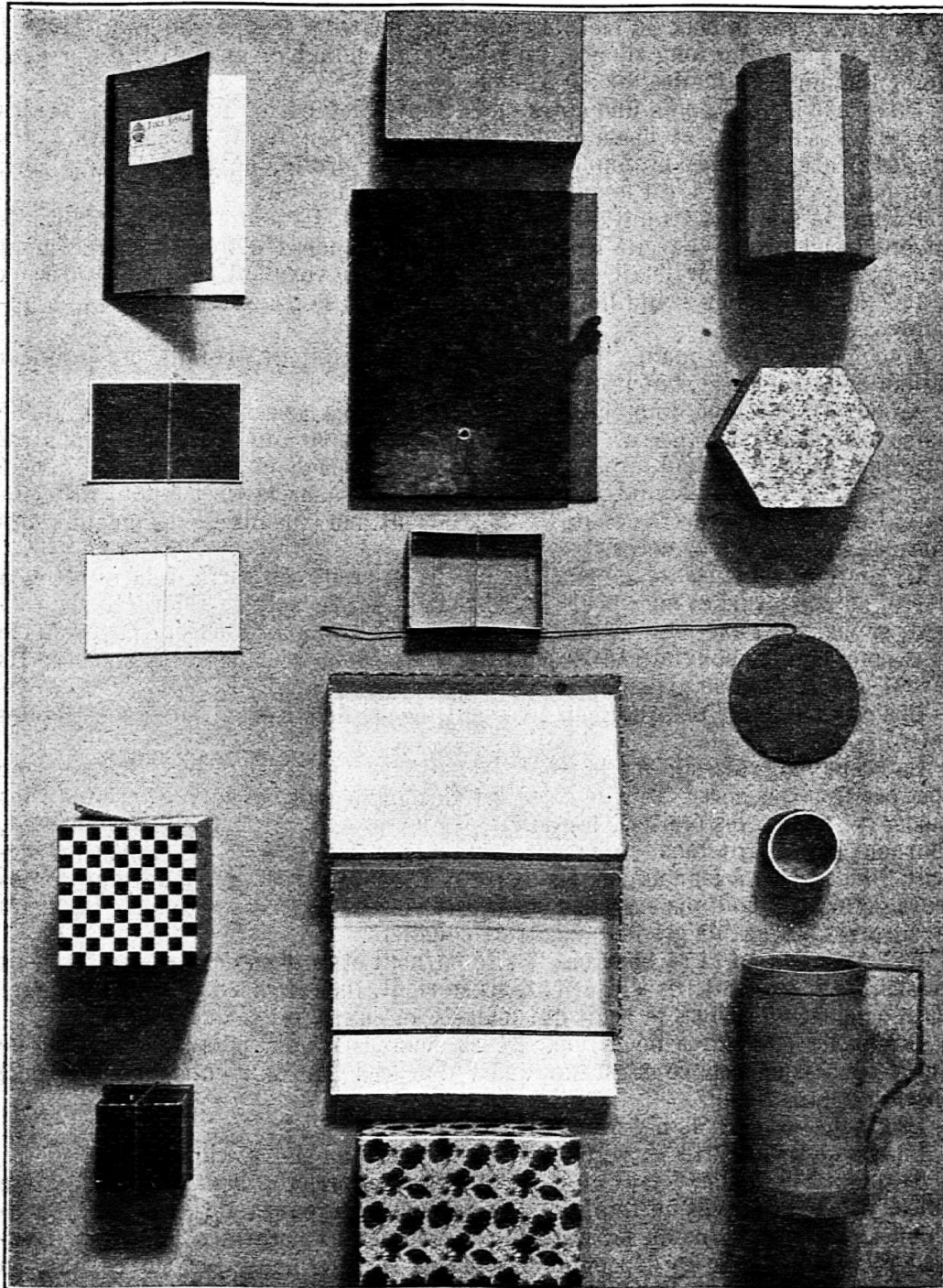
Les élèves tiennent un cahier d'atelier où deux pages en regard sont consacrées à chaque objet. Une des pages présente une petite perspective de l'objet, avec ses développements ; sur l'autre sont inscrites les notes concernant la matière première employée, l'exécution de l'objet, des remarques géométriques ou des calculs.

A. G.

Cartonnage.



Cartonnage.



COMPOSITION

Degré supérieur.

Le quart d'heure.

Là-haut, dans la paix du ciel, la cloche des heures a frappé son coup grave ! Et puis il y a eu un long silence, un silence interminable, une attente qui veut durer toujours. Le maître dit : « Allez ».

Une porte s'ouvre, puis une autre, puis toutes les portes de la cour. Toutes les portes s'ouvrent et l'essaim des enfants se précipite. Il en sort des salles claires et des retraites profondes ; il en sort de droite, de gauche, d'en-haut, d'en-bas, de partout. C'est le quart d'heure. Ils s'élancent.

Durant la matinée, ils ont dû se tenir tranquilles. Ils n'ont point fait de bruit. Ils ont lu leur livre et récité leur leçon. Par les grandes fenêtres, ils apercevaient le ciel ; la liberté leur jetait son tendre appel. Ils voyaient les petits oiseaux sauter de brindille en brindille, pépier, s'appeler et se pourchasser dans le printemps.

Leur bonnet à la main, ils s'élancent, se précipitent, bondissent jusqu'au milieu de la cour. Ils sont libres.

Adieu, les stations immobiles ; adieu, les parois grises ; adieu, la planche noire avec des signes dessus. Autour s'offre l'étendue qui leur ouvre tous les chemins. Autour s'épand la lumière qui les enveloppe de clarté. Autour la liberté triomphe. Et dans l'étendue, et dans la lumière, et dans la liberté dont ils s'emparent comme d'une terre conquise, ils secouent leurs membres, détendent leurs muscles, trempent leur corps.

Ils courent, sautent, tressautent. Ils jouent au creux, au carré, à la semelle, à barre, au gendarme et au voleur. Ils se roulent sur le sol, se relèvent, s'appellent, se défient, s'excitent, s'ébrouent comme des poulains lâchés. Ils lèvent le bras pour bouler, pour attraper, pour recevoir, pour réclamer, pour taper. Ils lèvent le bras pour le plaisir.

Des cris montent, des quolibets pleuvent, des sifflets partent, des apostrophes retentissent.

La sueur leur ruisselle sur le front. La gaieté leur éclate des yeux. La vie leur sort par tous les pores. Tout le corps est en mouvement, en travail, en joie : les pieds, les mains, les oreilles, les doigts, les lèvres. Ils pirouettent sur un pied, tournent sur leurs talons, enfoncent l'air de leur épaule, vont, reviennent, repartent. Ils mordent à leur miche. Ils boivent à la fontaine. Ils montrent toutes leurs dents. Les boutons sautent ; les bérets volent, les paumes filent. De leurs escadrons s'élèvent de grands nuages de poussière.

Ils se bousculent et se bourrent. Ils se cognent et se démènent. Ils se tombent dessus, ils se sauvent, ils s'injurient, ils se rient, ils s'attrapent et se rattrapent. Ils répandent au dehors le bruit qui tempête en eux. C'est le quart d'heure.

O joies les meilleures de la vie, trêves heureuses, moments d'oubli, que ne durez-vous jamais si ce n'est un quart d'heure ! Ils l'apprennent et cueillent ensemble le bonheur.

La cloche sonne : ils n'y prennent pas garde.

La cloche se tait : ils se taisent. Une trêve descend sur les choses.

Trainant la semelle, jetant un dernier regard en arrière, buvant une dernière goulée, ils s'acheminent en renitant. Des escouades revenues de très loin débouchent aux quatre coins du préau, souliers poussiéreux, cravates dénouées. L'espace se vide ; la cour se dépeuple ; les portes se referment, jusqu'à ce que, la dernière porte étant pour se clore, un retardataire, rouge, essoufflé lancé comme une balle, surgisse, se précipite et s'engouffre dans le trou noir qui disparaît.

De nouveau la cour est déserte. De nouveau la fontaine se met à couler. Les

petits oiseaux, tout à l'heure si épeurés et silencieux, se risquent et se hasar-
dent, s'appellent à cris menus, sautent de brindille en brindille, cueillent un
débris de pain tombé, reprennent possession de l'étendue...

Et, paisible et léger, un papillon aux ailes de safran voltige dans le soleil.

(Comm. par Paul Chapuis.)

Philippe MONNIER, *Le Livre de Blaise.*

La fleur.

La fleur est l'organe qui sert à la production du fruit. Presque toutes les fleurs
sont belles; toutes sont charmantes par la variété de leurs couleurs, de leurs
formes, et quelques-unes par leur parfum.

Une fleur se compose généralement de quatre parties: 1^o le CALICE, constitué
par de petites feuilles vertes, réunies ou séparées, qu'on appelle SÉPALES; 2^o la
COROLLE, formée de feuilles colorées qui sont aussi réunies ou séparées et qu'on
nomme *pétales*; 3^o les ÉTAMINES, espèces de *filets* terminés à leur partie supérieure
par un renflement appelé ANTHÈRE, percé pour laisser sortir la poussière jaune
qu'il enferme et qu'on nomme *pollen*; 4^o le PISTIL, situé au milieu de la fleur, et
composé de trois parties: a) l'*ovaire*, placé à la partie inférieure; b) le *style*, qui
lui fait suite, et c) le *stigmate*, qui le termine. C'est l'*ovaire* qui, en grossissant,
formera le fruit; il renferme les *ovules*, qui deviendront des graines,

Le stigmate est un petit corps *glanduleux* dont la surface est irrégulière et
recouverte d'un liquide gluant destiné à retenir les grains de pollen.

Les *étamines* et le *pistil* sont les parties essentielles de la fleur; le *calice* et la
corolle servent à entourer, à protéger ces organes délicats.

Au moment de la floraison, l'*anthère* de l'*étamine* s'ouvre pour laisser sortir
le *pollen* qui se dépose sur le stigmate du pistil et s'y attache: cela est absolu-
ment nécessaire pour que tous les ovules se développent et deviennent des
graines. S'il pleut au moment de la floraison, l'eau lave les stigmates et fait
tomber le pollen; alors les fruits *coulent* et la récolte est peu abondante.

Chose très curieuse à observer il y a des fleurs qui ont des étamines, mais
pas de pistil, ou un pistil, mais pas d'étamines; et quelquefois les unes et les
autres se trouvent sur des pieds différents, comme dans le chanvre; le pied qui
porte les fleurs à étamines est le chanvre mâle; celui qui a les fleurs à pistil et
qui produit la graine est le chanvre femelle.

Dans ces conditions, on se demande comment le pollen pourra se déposer sur
le stigmate? Il y sera porté par le vent et par les insectes, les abeilles surtout;
c'est pourquoi il est si avantageux, pour obtenir d'abondantes récoltes, d'avoir
des ruches.

C. FAILLETTAZ.

DICTÉES

Les fleurs.

Les fleurs sont de toutes les fêtes; les meilleurs souhaits n'expriment que la
moitié de la pensée, les fleurs disent le reste. Les plus jolis bouquets ornent nos
tables et contribuent à l'embellissement de nos salons. Au baptême, des fleurs;
plus tard, quand tout sourit à la vie, aux jours de fêtes nationales et religieuses,
encore des fleurs. Voilà les *espérances*; puis, quand *elles* nous abandonnent et
que nous ne sommes plus, toujours des fleurs!

Elles sont aussi de toutes les joies. Les moissonneurs, au terme de leurs tra-
vaux, sous un soleil de feu, amènent des champs à la grange, avec la dernière
gerbe, le petit arbre de réjouissance, couvert de bouquets et de rubans. Les jours
de congé, nos petites filles, le cœur débordant de joie, courent dans les blés et se
couronnent de bluets et de coquelicots.

Les fleurs adoucissent nos ennuis et nous soutiennent dans la solitude.

A la campagne, nous cachons les murs brunis de nos maisons et quelquefois

aussi nos misères sous les jasmins et les roses, où les abeilles viennent butiner en bourdonnant.

Aimez donc les fleurs, mes enfants ; ne les mutiliez pas, quelque pauvres qu'elles soient par leurs nuances ; elles réjouissent l'œil et font du bien à l'âme.

C. FAILLETTAZ.

Poésie.

Les fleurs du printemps, par C. Nodier (*Educateur*, n° 20, 1903).

PAGE CHOISIE

Au bord du Rhône.

Journal de route. Lignes détachées.

....La plus romantique des forteresses ruinées, la mieux faite pour l'aquafortiste d'autrefois et pour le photographe d'aujourd'hui : Rochemaure. Je me sens devenir Provençal en la regardant ; je me demande avec une sorte de jalousie, s'ils en ont beaucoup de pareilles, ces bords du Rhin qui sont si renommés, tandis que les bords du Rhône !... Mon Dieu, qu'il faudra du temps pour réparer toutes les injustices du monde ! Qu'ont-ils donc, là-bas, de si merveilleux à nous montrer ? Des pans de murailles, des restes de donjons et de cheminées tapissées de lierres. Il est vrai qu'ils appellent cela des burgs, et le mot suffit pour nous faire prendre un billet de chemin de fer. Le Rhône n'a que des châteaux étant français ; mais il en a plus qu'aucun fleuve peut-être. Un guetteur, posté à la proue du bateau, ne cesserait de crier, comme un garde-chef dans les battues, quand les perdreaux se lèvent : « château à droite ! château à gauche ! château en avant !

Et que ce Rochemaure est donc joli ! Toute la cime d'une petite montagne avait été enveloppée de murs et de tours par un seigneur de jadis. Mais la cime était inclinée vers le fleuve et vers le soleil levant, de sorte qu'on pouvait voir, dans l'intérieur de la forteresse, des prés, des champs, des vergers, des troupeaux, et tout un village blotti contre l'enceinte féodale et protégé par elle. On voit encore les mêmes choses, beaucoup de verdure, quelques maisons de pauvres. C'est tout l'appareil de guerre et de force qui s'est rompu avec le temps : la faiblesse qu'il abritait a seule continué de vivre.

*

De grandes écharpes de brume traînent au-dessus des Cévennes, dont nous voyons seulement la silhouette, longues lignes de plateaux, qui tombent par étages successifs et se fondent dans les verdure. Nous sommes arrêtés le long d'un ponton ancré au bord du Rhône, en pleine campagne. Il commence à faire nuit. Sur la berge, dans l'éclaircie que trace un chemin parmi les saules, une vingtaine de filles du pays sont accourues pour voir passer le bateau d'Avignon. Elles sortent de quelque fabrique ; on peut les croire toutes jolies, elles ont des jupes rouges, roses, violettes, des châles, des capulets et le poing sur la hanche ; elles mettent une note violente de couleur et de bruit dans l'immense paysage apaisé. Personne ne parle plus sur le bateau. Les lourdes brumes, les lourdes violettes de Parme aux pétales roulés se sont répandues en couronne autour de l'horizon. A peine si la violence et la piqure du mistral permettent de rester sur

le pont. Et cependant les quelques voyageurs venus de Lyon ou récoltés sur la route se rassemblent à l'avant. Nous arrivons. Des cloches lointaines sonnent sept heures. Nous voyons peu à peu se lever et grandir dans le ciel le clocher de l'église des Doms, et le faite d'un château formidable, avec lequel la ville entière semble s'être fondue et ne former qu'une seule masse de ténèbres. Aucune lumière ne luit dans la ville. Un reste de jour coule encore avec le fleuve. Et tout le monde se tait, à cause de l'heure, et de ces vieilles choses glorieuses, dont l'ombre va passer sur nous.

Réveil au son des cloches dominicales. J'écoute; je remarque tout de suite, à la brièveté des ondes, que le son est emporté très vite, très loin, dans le sens où coule le Rhône. On ne perçoit que le coup du battant de la cloche; toute la vibration s'en va au sud, en queue de comète. C'est encore le mistral qui souffle, bien sûr... En effet, à peine ai-je mis le pied dehors, que je me sens enveloppé, puis percé par l'air vif et aigu, et que je me rappelle le mot d'un Italien, qui me disait d'une bise pareille et pour me la faire trouver douce : *E un'aria finissima!*

Nous passons sur la place Montante, au pied de ce château des Papes, dont la silhouette seule, hier soir, avait ému déjà ce vague sentiment de puissance et de tragédie qui nous vient quand nous songeons au passé. La façade, sur la place, avec ses hautes ogives creusant les murs jusqu'aux créneaux, avec sa tour de gauche, qui veille sur toute la ville, et monte comme un clocher, a autant l'air d'appartenir à une cathédrale qu'à une forteresse. Elle semble surtout faite pour l'imagerie; elle est merveilleuse sur la carte postale que je viens d'acheter. Et j'en demande pardon aux archéologues et aux architectes, mais l'immensité de son développement, parmi des constructions voisines qu'elle anéantit presque, me rappelle l'éblouissement qu'on éprouve en découvrant Westminster. Ici la pierre n'est plus noire comme à Londres: elle est jaune de soleil, elle garde un peu de tout celui qu'elle a bu; elle doit le verser doucement sur la ville, dans les jours sombres, s'il y en a pour Avignon.

Il faut que les vieux murs aient une fenêtre au moins ouverte sur la campagne, pour que je sois chez moi, quand je suis à leur ombre, ou bien qu'ils portent, au creux d'une blessure, une touffe de giroflée. Mais toutes n'en portent pas. Alors, quand j'ai regardé tout un jour ou toute une semaine, les musées, les forteresses ou les églises, les sculptures des logis anciens, les tombes, les cadrans solaires, les quais, les arcades et les portes des villes, je ne puis plus dire vos noms, Marseille, Agde, Montpellier, Toulouse, Nîmes, et combien d'autres noms! sans voir se lever dans mon esprit une image, blanche comme une statue. Elle a la blancheur des marbres antiques, tantôt blondis par le soleil, tantôt estompés par les pluies, tantôt mordus par l'eau courante, qui laisse une tache de sable aux creux qu'elle a fouillés. Elle est vivante. Elle a dans ses yeux, dans son geste, dans les plis de sa tunique, beaucoup d'histoire et un peu de rêve. Et c'est ainsi que je reverrai toujours Arles, beauté impériale et dédaigneuse, assise au sommet d'un escalier de marbre, dans la lumière de la plaine sans colline, et tournée vers la mer, sa gloire qui s'est retirée.

A Maguelonne-le-Sauvage, les eaux coupent les vignes de toutes parts ; les roseaux font des trainées fumeuses parmi les pampres écarlates. Quelques pins parasols montent dans la lumière, très loin. Que de cigales doivent chanter sur leurs branches ! Je me penche par la portière, pour les écouter. Je n'entends rien. Mais, en avant, aveuglante de clarté, je vois la mer, puis, tout au bord une forteresse flanquée de puissants contreforts, munie de créneaux à la hauteur du toit, et dont la citadelle, à gauche, élevée de deux étages, se compose d'un paquet de tours et de tourelles aux arêtes aiguës, posées sur une tour arrondie. Au pied de la citadelle, se pressent quelques maisons chétives, neuves, qui semblent écrasées contre le sol. Mais on ne peut ni les regarder, ni même penser à elles sans un effort, tant la forteresse absorbe l'esprit, tant elle domine et tant elle éblouit. Dans l'espace visible, il n'y a qu'elle qui soit haute. Le soleil l'a tellement polie, qu'elle est toute d'or à présent et toute luisante. Ceux qui l'ont bâtie l'avaient sans doute prévu. Edifiant leur œuvre sur un rivage peu sûr, exposé aux pirates, ils lui avaient donné une apparence guerrière. On pouvait la redouter, de loin, quand on était mécréant, et l'on passait au large. Mais ils savaient que le sable de la plage, et le vent, et l'écume des jours mauvais, et le soleil, surtout, travailleraient la pierre après eux, et, changeant la couleur, changeraient le sens et le visage du monument qu'ils élevaient. Aujourd'hui, la merveille est accomplie. Les vieux artisans peuvent dormir en paix. C'est bien un reliquaire d'or, en forme de forteresse, qui abrite et défend les reliques des Saintes-Maries-de-la Mer.

Pour bien voir Aigues-Mortes, il faut monter dans la plus haute de ses tours, et de là, de quelque côté que vous regardiez, c'est la même impression de splendeur désolée qui vous assaillira. Je suis resté longtemps penché dans les ouvertures pratiquées aux quatre points cardinaux, et voici ce que j'ai vu : à mes pieds, au sud et à l'est, une enceinte de murailles à peu près carrée, enfermant des maisons pressées, banales, pierrailles sans valeur dans la monture féodale, et, droit au milieu, la cathédrale trapue, au portail flanqué de deux tourelles basses, et où, deux fois dans le même siècle, les chevaliers du roi Saint-Louis vinrent s'agenouiller avant de s'embarquer pour la croisade ; au-delà des remparts, une étroite bande de terres vagues, tailladées sur leur bord extrême et coupées en lanières par la luisance des eaux, puis les étangs qui dorment, écrasés de lumière et chauds à regarder : étang de la Ville, étang du Roi, étang du Repos, enfin, la mer vivante, la mer qui secoue le soleil, et le brise, et le jette en étincelles. Ah ! comme on l'aime, celle-là, et comme on part avec elle ! C'est le côté que j'ai le mieux regardé. Mais je puis ajouter, cependant, que de longues pentes de vignes descendent du nord, où la terre est toute feutrée de pampre et d'herbe sèche, et qu'on découvre aussi des vignes à l'ouest, avec un bois de pins lointain, sombre parmi elles comme une incrustation de marbre vert, et, tout à l'horizon, une chaîne de montagnes transparentes, au contraire, hautes comme la main, et d'un bleu si léger, si humide et si jeune qu'on est tenté de leur sourire, comme à des yeux d'enfants qui vous sourient eux-mêmes et vous envoient leur âme.

Communication de A. Cuchet.

RENÉ BAZIN.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

YVERDON. — Le poste de **maître d'allemand au collège et à l'école supérieure d'Yverdon** est au concours.

Fonctions : enseignement de l'allemand : 30 heures par semaine.

Traitement initial : fr. 3000.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes (services des cultes), avant le 11 avril, à 6 heures du soir.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 11 mars, le Conseil d'Etat a nommé M. Alexis Nicole, actuellement maître au collège de Rolle, au poste de maître de mathématiques, et M. Florian Robert, actuellement maître remplaçant, au poste de maître d'histoire et de géographie au collège et à l'école supérieure de Morges.

Ecoles normales

EXAMENS D'ADMISSION

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

- a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 5 et 6 avril ;
 - b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 6 et 7 avril.
- Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 26 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance ; (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de 15 ans au minimum, et les aspirantes de 16 ans dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, *dans les limites* du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 21 janvier 1904.

H 30328 L

Le Directeur : F. GUEX

On demande, pour le milieu d'avril :

Professeur de dessin artistique

pouvant enseigner en même temps le français pour

Institut de la Suisse allemande

S'adresser sous **Z à G 403** à l'agence de publicité **Rodolphe Mosse**,
St-Gall. Z à G 403

Musée scolaire cantonal

Les collections de vues ci-après sont mises à la disposition des instituteurs qui les demanderont :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| 1. Travaux du percement du Simplon. | 5. Engadine. |
| 2. Zermatt. | 6. Monuments de la Suisse. |
| 3. Oberland. | 7. Palestine. |
| 4. Autour du lac des Quatre-Cantons. | 8. Au fond des mines. |

Ces collections comprennent 25 à 30 vues chacune. Elles sont contenues dans des boîtes qui permettent de les expédier par la poste.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes étudie dès maintenant comment il lui sera possible d'organiser à cet égard un service spécial en vue de mettre à la disposition du personnel enseignant un certain nombre d'appareils à projections.

Le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes :

CAMILLE DECOPPET.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

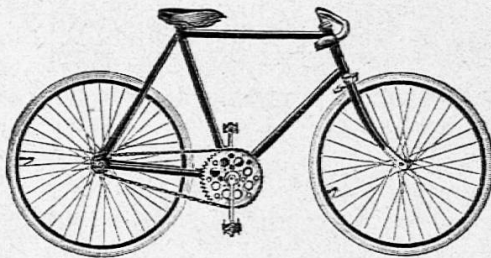
Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

VÉLOS • MOTOCYCLETTE



Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE** marques connues depuis 15 ans en Suisse, par leur élégance, leur solidité, leur roulement léger et leur **prix incroyable de bon marché**. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

L. Ischy, Payerne

Facilités de paiement pour MM. les instituteurs.

Institut pour

Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Bègues

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève, recevront à titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.



UN

Cadeau utile et agréable

est une

MACHINE A COUDRE

 **SINGER** 

Paievements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

Machines confiées à l'essai.



COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



MANUFACTURE GÉNÉRALE

^D
Instruments de Musique



FÆTISCH FRÈRES

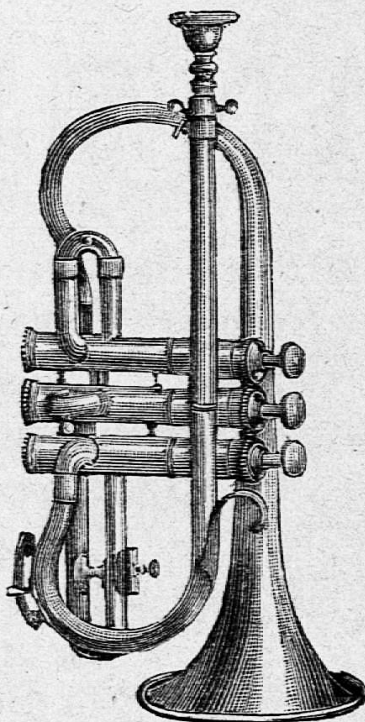
Atelier de
Lutherie



FABRICATION ARTISTIQUE

DE

Violons,
Altos,
Violoncelles,
Contrebasses,
Archets.



Maison de
Confiance
fondée en 1804



35, rue de Bourg, 35, Lausanne

Succursale à Vevey

Grande
Renommée

Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois

de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALES

NOUVEAUTÉS

Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 13.



LAUSANNE — 26 mars 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgrin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céigny.

Jura Bernois.

MM. **Fromigeat**, L., inst., Saignelégier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Biemme.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Moeckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J., Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Rochat, P., Yverdon.
Faillettaz, C., Arzier-Le Muids.
Briod, E., Lausanne.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne.
Magenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.

Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.

Thiébaud, A., inst., vice-président, Le Locle.

MM. **Hofmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985^ax

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

Premiers soins à donner en cas d'accidents subits, par von ESMARCH. Ouvrage traduit de l'allemand. *Quatrième édition française, ornée de 96 figures dans le texte.* 1 vol. cartonné 1 fr. 50

Guide populaire d'hygiène, traduit d'après la neuvième édition allemande, par le Docteur J. CRYNS. *Deuxième édition française ornée de 55 figures dans le texte et 2 gravures en couleurs hors texte.* 1 vol. in-8° cartonné 3 fr. —

Petit Larive et Fleury. *Dictionnaire encyclopédique illustré. Edition scolaire.* Un volume de 1150 pages, orné de 953 figures dans le texte. — 44 tableaux d'art et de vulgarisation. — 110 cartes. Relié plein toile 3 fr. 50

Petit Larive et Fleury. *Edition des adultes et des gens du monde.* Un volume de 1472 pages, contenant 73,000 mots : orné de 1345 figures dans le texte. — 83 tableaux d'art, de science et de vulgarisation. — 112 cartes. Relié plein toile 5 fr. —

Bulletin de souscription

à la brochure de M. Ed. VITTOZ

La prose de nos écoliers

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire de la dite brochure, au prix de faveur de fr. 1.— accordé aux abonnés de l'Éducateur. (Voir dans le numéro de ce jour l'article que nous consacrons à cette étude, destinée essentiellement au corps enseignant.)

Signature :

Adresse :

Glisser ce bulletin dans une enveloppe affranchie par 2 centimes (5 cent. pour l'étranger), et le retourner à la

Gérance de l' « Educateur », Le Myosotis, Lausanne



Pour paraître fin mars

Le cinquième livre d'histoire de la Suisse

par **HENRI ELZINGRE**

••••• **NOUVELLES LEÇONS PRATIQUES** •••••

Manuel illustré contenant une quarantaine de dessins, in-4^o broché.

PRIX : Fr. 1.50.

Avec ce cinquième livre, l'auteur termine la série des ouvrages scolaires qu'il a consacrés à l'histoire de la Suisse et qui comprennent deux manuels destinés aux classes primaires et trois volumes écrits pour les écoles secondaires, normales et supérieures.

Ces publications, dont la presse de la Suisse et de l'étranger a été unanime pour relever les mérites, rendront aux membres du corps enseignant et aux élèves de tous les degrés les plus grands services, par la nouvelle méthode pratique et pédagogique que l'auteur a constamment et heureusement employée, et par la précieuse collection de gravures, au nombre de près de trois cents, offrant un recueil d'une grande richesse et d'une grande variété; puissante et heureuse contribution à l'enseignement de l'histoire nationale.

A. FRANCKE, libraire-éditeur, à BERNE

Ci-devant SCHMID & FRANCKE.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

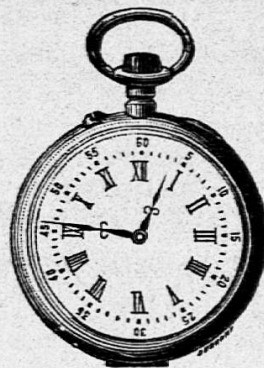
DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.